

Le conseil municipal de Lons, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 4 juin 2026 à 17 heures 30, à l'Hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de son Maire, Nicolas PATRIARCHE.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient Présents : MM THIEUX MORA Florence, MOUSIS Didier, HORROD Vanessa, VILLEDIEU Arnaud, RODRIGUEZ Karine, DO COUTO Carlos, SIMON Lydie, ARBERET Jean-Marc, MAZILIÉ Eve, BELLOCQ Rémi, BIASON Catherine, CHAGOT Raymond (a quitté la séance à 18h35), LHOMY BONAMY Karine, SARTHOU Gérard, MÉSSÉGUÉ Martine, GERMAIN Éric, BLEAU Nathalie, MIEYAA Xavier, MALAMAN Jennyfer, LEPREUX Stéphane, ZINT Murielle, CLOUTÉ David, DE PROYART Victor, BOURDET Eric, ELHORGA Caroline, MOREAU Michèle, FERREIRA Marco

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

- Madame DALEAS Annie a donné procuration à Monsieur PATRIARCHE Nicolas, Maire
- Monsieur GUIET Hervé a donné procuration à Madame HORROD Vanessa
- Monsieur CHAGOT Raymond a donné procuration à Monsieur BELLOCQ Rémi
- Madame POIREL Isabelle a donné procuration à Madame MAZILIÉ Eve
- Madame BOSCA Ilona a donné procuration à Monsieur DE PROYART Victor
- Monsieur DOYHAMBEHERE Fabien a donné procuration à Madame MOREAU Michèle

Absent(s) excusé(s) : -

Secrétaire de séance : Vanessa HORROD

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

Rapport d'activité 2025 Territoires d'énergie

- 1- Subventions aux associations
- 2- Subvention exceptionnelle à Fermes d'Avenir
- 3- Subvention exceptionnelle à ADELFA 64
- 4- Construction de l'école Perrot : avenant au lot 4 « Gros œuvre »
- 5- Construction de la salle de sport : avenant au lot 1 « VRD »
- 6- Construction de la salle de sport : avenant au lot 2 « Gros œuvre »
- 7- Construction de la salle de sport : avenant au lot 13 « Équipements sportifs »
- 8- Tarifs piscine Aqualons
- 9- Tarifs des ALSH municipaux
- 10- Taxe sur la publicité extérieure
- 11- Ateliers jeunes juillet
- 12- Compte de résultat 2025 du centre social municipal
- 13- Budget prévisionnel 2026 du centre social municipal
- 14- Règlement intérieur du Conseil municipal
- 15- Créations d'emplois suite à promotion interne
- 16- Modification du tableau des effectifs
- 17- Créations d'emplois saisonniers ALSH
- 18-19 Créations d'emplois au service de la vie scolaire

Compte-rendu de la précédente séance

Pas de remarque.

Rapport du syndicat Territoires d'Énergie pour l'année 2025

Madame MOREAU souhaite savoir si d'autres travaux que ceux d'enfouissement de réseaux de la rue Rebèque sont envisagés avec Territoires d'Énergie.

Monsieur MOUSIS indique que de lourds travaux sont régulièrement réalisés pour le compte de la commune par « Territoires d'Énergie ». Il cite les exemples récents chemin des vignes et avenue du Moulin. Il précise

que ce syndicat finance essentiellement les travaux sur le réseau électrique mais que les travaux connexes sur les réseaux éclairage public et télécommunication génèrent des dépenses conséquentes pour la commune. Dans ce contexte, il indique que d'autres partenariats avec Territoire d'Énergie sont envisagés mais à un horizon 2028 au regard des procédures et budgets nécessaires.

1- Subventions 2026 aux associations

Monsieur FERREIRA salue la qualité des échanges en commissions préparatoires.

Adopté à l'unanimité

2- Subvention exceptionnelle à un projet d'agroforesterie d'une ferme lonsoise

Adopté à l'unanimité

3- Subvention exceptionnelle à l'Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques

Madame MOREAU estime que cette subvention ne répond pas aux critères du règlement lonsois d'attribution des subventions.

Monsieur le Maire répond que ce règlement porte sur les demandes de subventions annuelles de fonctionnement des associations, et non sur ce type de subvention exceptionnelle. Il affirme qu'au titre de sa compétence générale, la commune peut attribuer ce type de subvention. Il s'étonne d'une opposition à ce geste selon lui de « solidarité au monde agricole » et de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

Madame ELHORGA affirme que de nombreux chercheurs et météorologues doutent de l'efficacité de cette technique d'ensemencement des nuages. Elle cite aussi un avis de 2024 du ministère de l'agriculture sur sa possible dangerosité pour la qualité des sols et des milieux aquatiques.

28 voix pour – 5 voix contre (MM. BOURDET, ELHORGA, MOREAU, FERREIRA, DOYHAMBEHERE)

4- construction de l'école Perrot : avenant n°1 au lot n°4 « Gros œuvre »

Adopté à l'unanimité

5- construction d'une salle de sport : avenant n°1 au lot n°1 « VRD »

Adopté à l'unanimité

6- construction d'une salle de sport : avenant n°1 au lot n°2 « Gros œuvre »

Adopté à l'unanimité

7- construction d'une salle de sport : avenant n°1 au lot n°13 « Équipements sportifs »

Adopté à l'unanimité

8- Actualisation des tarifs de la piscine municipale

Madame ELHORGA souhaite connaître les raisons de cette actualisation tarifaire.

Monsieur le Maire répond qu'elle vise à tenir compte des augmentations de coûts de fonctionnement (énergie, personnel, ...).

Adopté à l'unanimité

9- tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Adopté à l'unanimité

10- Tarifs de la Taxe sur la Publicité Extérieure 2027

Adopté à l'unanimité

11- ateliers-jeunes Juillet 2026

Adopté à l'unanimité

12- Compte de résultat 2025 du centre social

Adopté à l'unanimité

13- Budget primitif 2026 du centre social

Adopté à l'unanimité

14- Règlement intérieur du conseil municipal

Monsieur FERREIRA critique la réduction du nombre de caractères attribués au groupe « Alternatives lonsoises » dans la tribune libre du bulletin municipal. Il parle de signal politique négatif et s'interroge sur sa légalité. Il estime que monsieur le Maire ne respecte pas les engagements de son discours d'investiture.

Monsieur le Maire répond avoir appliqué une stricte règle de proportionnalité, afin de tenir compte du résultat des dernières élections municipales. Il indique que la commune de Pau a adopté la même règle.

Monsieur BOURDET parle de « dérive autocratique » avec un règlement intérieur qui restreindrait en plusieurs points les droits de l'opposition.

Monsieur le Maire réfute cette accusation et demande à monsieur BOURDET d'étayer par des exemples concrets ces accusations. Il affirme qu'hormis cette diminution de caractères le règlement intérieur est identique à celui des mandats précédents. Il rappelle aussi à Monsieur BOURDET qu'il est le seul maire de la communauté d'agglomération à avoir permis à l'opposition de représenter la commune dans un établissement public (Valor Béarn en l'espèce).

Monsieur BOURDET indique qu'Aressy aurait fait de même. Il ajoute que cette représentation tient aussi compte de l'évolution des rapports de forces politiques au sein de la communauté d'agglomération.

Monsieur PATRIARCHE considère cette analyse politicienne comme totalement hors sujet ; il indique l'avoir proposé pour siéger à Valor Bearn afin de représenter la commune et aucunement la communauté d'agglomération.

Il relève que Monsieur BOURDET n'apporte aucun élément factuel pour illustrer une prétendue perte de droits de l'opposition municipale dans le règlement intérieur.

28 voix pour – 5 voix contre (BOURDET Eric, ELHORGA Caroline, MOREAU Michèle, FERREIRA Marco, DOYHAMBEHERE Fabien)

15- Création d'emplois suite à promotion interne

Adopté à l'unanimité

16- Modification du tableau des effectifs pour un emploi à l'Espace James CHAMBAUD

Adopté à l'unanimité

17- Création de 35 emplois saisonniers pour les ALSH

Adopté à l'unanimité

18- Création d'un emploi à temps non complet d'agent d'entretien

Adopté à l'unanimité

19- Création de divers emplois

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 18 h 40.

La secrétaire,



Vanessa HORROD

Le Maire,
Président de séance,



Nicolas PATRIARCHE